

**DEMANDE DE TOURNAGE SUR LE DOMAINE PUBLIC
ET DE RESERVATION D'EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT**

Attention délai de traitement 21 jours

Formulaire à retourner rempli au courriel : accueil.voirie@mairie-vitry94.fr

DEMANDEUR

NOM – Prénom :

Fonction :

Représentant la Société :

Adresse :

Coordonnées Tél. domicile : _____ Port. : _____

Courriel : _____

TOURNAGE

Titre :

Film Documentaire Autre, précisez :

Court-métrage Spot publicitaire

De Jour En Intérieur (particulier / bâtiments communaux)

De Nuit En Extérieur

1 – Lieu (adresse) :

.....

2 – Lieu (adresse) :

.....

DATES & HORAIRES

Du / / Au / / Deh..... àh.....

Du / / Au / / Deh..... àh.....

Du / / Au / / Deh..... àh.....

MOYENS TECHNIQUES

Nombre de véhicule : Cubage Immatriculation

① Camion Camionnette

② Camion Camionnette

③ Camion Camionnette

④ Camion Camionnette

⑤ Camion Camionnette

⑥ Camion Camionnette

⑦ Camion Camionnette

.....

⑧ Autre :

⑨ Autre :

Nombre d'emplacement (10 m²) de stationnement :

Je m'engage :

- ❶ ⇒ A respecter les dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur, ainsi que les réserves contenues dans l'autorisation d'occupation du domaine public qui me sera délivrée.
- ❷ ⇒ A prendre toutes mesures tendant à assurer la sécurité des usagers à proximité du lieu de tournage, de jour comme de nuit, la responsabilité des accidents résultant du défaut ou de l'insuffisance de signalisation pouvant m'être imputée.
- ❸ ⇒ A régler les droits de voirie fixés par le conseil municipal concernant l'occupation privative du domaine public de :

Tarifs 2026

- Tournage : 1900.06 € par jour
- Réservation d'emplacement de stationnement : 58.37 € emplacement forfaitaire (10 m²) par jour

❹ ⇒ A remettre les lieux en leur état originel, à la fin de l'occupation, et les emballages types sacs plastiques, papiers et autres seront ramassés et évacués par mes soins.

❺ ⇒ Je déclare être informé(e) que l'autorisation d'occupation privative du domaine public revêt un caractère précaire, révocable non transmissible à un tiers et qu'elle peut être rapportée de plein droit à la première réquisition de l'Administration gestionnaire du domaine public, sans indemnité.

Documents à fournir impérativement :

- 1- Un synopsis du projet ;
- 2- Plans de situation, d'installation, de fonctionnement et accès dans l'emprise du tournage ;
- 3- Attestation d'assurance **en cours de validité** ;
- 4- Un extrait du registre du commerce **de moins de 3 mois**.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

FAIT-LE,

SIGNATURE DU PETITIONNAIRE
(Nom et qualité du représentant)
(Cachet de la Société le cas échéant)

Pour les tournages sur les voies départementales et classées à grandes circulation, la demande devra être adressée :

**Au Conseil Départemental du Val-de-Marne
Direction des Transports, de la Voirie des Déplacements
Service Territorial Ouest – 94054 CRETEIL Cedex
Tél. : 01 41 80 76 62**

Pour tout tournage, une copie de la demande devra être transmise à la Police Nationale :

**Commissariat de Vitry sur Seine
20, avenue Youri GAGARINE – 94400 Vitry sur Seine
Tél. : 01 47 18 35 00**



VITRY-SUR-SEINE DIRECTION VOIRIE-ENVIRONNEMENT

Direction Voirie environnement – Service Administration

Courriel : accueil.voirie@mairie-vitry94.fr Téléphone : 01 46 82 82 15

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

N° Enregistrement :

Avis : Favorable

Date :

Défavorable

Observation :

.....
.....